

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Activité : Vide grenier Produits du terroir Artisanat

Précisez la spécialité :

N° tel :

Mail :

N° de registre du Commerce (professionnel) :

Emplacement :

- Simple (sans voiture) : ml x 2.00 € = €

- Avec voiture (**minimum 6 m.**) ml x 2.00 € = €

Extrait du règlement interne du vide grenier

1. Les emplacements sont attribués par l'organisateur uniquement et il est interdit de les modifier.
2. En cas d'indisponibilité, l'exposant devra avertir l'organisateur au moins 3 jours avant le vide grenier. A défaut, les sommes versées ne seront pas restituées.
3. Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.
4. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel et ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas de perte, vol, casse ou autres détériorations.
5. Pour des raisons de sécurité, les exposants qui auront un emplacement avec véhicule s'engage à ne pas partir tant qu'il y aura d'autres exposants sur leur trajet de départ.